

La croissance économique est-elle pro-pauvre au Mali ?

Is economic growth pro-poor in Mali?

Saidou KANAMBAYE,

Doctorant à l'Ecole doctorale « Droit-Economie-Sciences sociales-Lettres et Arts »
Bamako, Mali

Sory DOLO,

Enseignant chercheur à l'Université des Sciences sociales et de Gestion
Bamako, Mali

Issa SACKO,

Professeur à l'Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako)
Bamako, Mali

Date de soumission : 21/09/2025

Date d'acceptation : 01/11/2025

Pour citer cet article :

KANAMBAYE. S. & AL. (2025) « La croissance économique est-elle pro-pauvre au Mali ? », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 11 » pp : 23- 46.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons
Attribution License 4.0 International License



Résumé

Ce travail a pour objet d'évaluer l'effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté au Mali sur les périodes 2001-2022. La méthode utilisée est celle de Ravallion et Chen qui se repose sur la courbe d'incidence de croissance. Les données utilisées proviennent des différentes enquêtes ménages à savoir l'Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté, l'Enquête légère intégrée auprès des ménages et les Enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages réalisés par l'Institut National de la Statistique en 2001, en 2009 et de 2011 à 2022. En application au cas du Mali sur les périodes de 2001 à 2022, il ressort que la croissance économique a été pro-pauvre en termes absolus et relatifs entre 2001 et 2009. Elle a été uniquement pro-pauvre en termes absolus pour la période 2015-2019. Les résultats sont en revanche non concluants pour les périodes 2009-2011 et 2011-2015. On note une dégradation des conditions économiques aussi bien pour les pauvres que pour les non pauvres pour la période 2019-2022. L'Etat malien doit donc opérer de meilleures stratégies de lutte contre la pauvreté en renforçant notamment le développement rural et l'accès aux services sociaux de base.

Mots clés : Pauvreté ; croissance ; pro-pauvre ; inégalité ; Mali.

Abstract

The purpose of this study is to assess the effect of economic growth on poverty reduction in Mali over the period 2001-2022. The method used is that of Ravallion and Chen, which is based on the growth incidence curve. The data used come from various household surveys, namely the Malian Poverty Assessment Survey, the Integrated Light Household Survey and the Modular and Permanent Household Surveys carried out by the National Institute of Statistics in 2001, 2009 and from 2011 to 2022. Applying this to the case of Mali over the periods 2001 to 2022, it emerges that economic growth was pro-poor in absolute and relative terms between 2001 and 2009. It was only pro-poor in absolute terms for the period 2015-2019. However, the results are inconclusive for the 2009-2011 and 2011-2015 periods. Economic conditions will worsen for both the poor and non-poor in the period 2019-2022. The Malian government must therefore implement better strategies to combat poverty, in particular by strengthening rural development and access to basic social services.

Keywords: Poverty; growth; pro-poor; Inequality; Mali.

Introduction

L'un des objectifs majeurs des pays africains (et au-delà) est la lutte contre la pauvreté. Pour y parvenir, les gouvernements entendent promouvoir des politiques économiques et sociales capables de réduire considérablement celle-ci. C'est dans cette logique que le débat portant sur l'accélération de la croissance économique et la réduction de la pauvreté s'est intensifié et diversifié. De plus en plus, la plupart des réponses à ce débat se focalisent sur la croissance pro-pauvre. Il s'agit d'une croissance qui profite relativement davantage aux pauvres qu'aux non-pauvres. Ce thème a d'ailleurs suscité ces dernières années un engouement quant à l'évaluation de l'impact de la croissance économique sur les couches de la population les plus défavorisées. A cet effet, une multitude de méthodes d'évaluation de la croissance pro-pauvre existent avec leurs forces et leurs faiblesses. Datt et Ravallion (1992) proposent une méthode d'évaluation par décomposition. Elle consiste à faire varier la pauvreté à partir des effets de croissance et de distribution. Mc Culloch et Baulch (1999) ont établi le biais de pauvreté de croissance. C'est un indice qui ponctionne la variation de la pauvreté relative, lorsque celle-ci fait suite à un processus de croissance pro-pauvre ou pro-riche. Considérant que cet indice ne suit pas l'axiome de monotonie, Kakwani et Pernia (2000) ont proposé l'indice de croissance pro-pauvre. Il exprime l'élasticité entre la réduction totale de la pauvreté et celle obtenue en supposant une absence de changement dans la redistribution des revenus. Comme pour le biais de pauvreté de croissance, cet indice ne suit pas aussi l'axiome de monotonie. Dans le souci de prendre en compte cet axiome d'une part, et le taux de croissance réel d'autre part, Kakwani et Son (2002) ont proposé le taux de croissance équivalent à la pauvreté. Bien que ce taux considère l'ampleur de la croissance et la redistribution des richesses issues de la croissance entre toutes les couches sociales, il demeure qu'il accuse la faiblesse d'être conditionné au choix d'un seuil de pauvreté (Duclos, 2009). S'appuyant sur le concept d'élasticité croissance totale de la pauvreté qui établit une relation statistique entre croissance et réduction de la pauvreté issue d'une régression linéaire, De Janvry et Sadoulet (1998), puis Dollar et Kraay (2002) ont mesuré la croissance pro-pauvre. Pour ces auteurs, cette élasticité est l'expression du changement relatif du taux de pauvreté entre deux périodes lorsque le revenu moyen augmente de 1% et pour un seuil de pauvreté donné. Par contre, Ravallion (1991), Kakwani (1993), puis Lopez et Serven (2004) y sont parvenus en se référant à l'élasticité croissance partielle de la pauvreté qui n'est autre chose que le changement relatif du taux de pauvreté lorsque le revenu moyen change de 1% avec une distribution des revenus qui ne varie pas. White et Anderson (2000), puis Klasen (2005) ont proposé plusieurs mesures qui contribuent à mettre en évidence

la relation entre croissance et pauvreté. Pour eux, les pauvres doivent avoir des parts supérieures à la moyenne des revenus supplémentaires issus de la croissance. Bibi (2005) propose le taux de croissance pro-pauvre d'un pays en fonction du temps. Selon lui, tout déplacement de la distribution au bénéfice des pauvres engendre un taux de croissance pro-pauvre supérieur au taux de croissance réel. Ravallion et Chen (2003) suggèrent qu'il est possible d'évaluer la croissance pro-pauvre à partir de la courbe d'incidence de la croissance. Il s'agit d'une courbe d'impact de la croissance économique sur les tranches de revenus des populations subdivisées en percentile entre deux instants. C'est cette dernière méthode que nous utiliserons dans notre étude.

Le contexte du Mali est marqué par une croissance du PIB erratique et un niveau de taux de pauvreté élevé. La croissance moyenne annuelle est de 4,7 % sur la période 2001-2022 mais l'incidence de la pauvreté stagne depuis 2011, passant de 45,6% à 45,5% en 2022. Dans quelle mesure cette croissance réduit-elle la pauvreté dans un contexte de crise multidimensionnelle (politique, institutionnelle, sécuritaire) que traverse le pays depuis 2012 ? Réduit-elle les inégalités entre pauvres et non pauvres ?

En nous servant des résultats des différentes enquêtes ménages du Mali, à savoir l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP) de 2001, l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM) de 2009 et les Enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages (EMOP) de 2011 à 2022, réalisées par l'Institut National de la Statistique, **l'objectif de cette étude est d'évaluer si la croissance économique de ces dernières années (2001 à 2022) a été pro-pauvre, c'est-à-dire si les pauvres ont bénéficié plus que les autres les fruits de la croissance, ou encore si la croissance est accompagnée d'une réduction des inégalités.**

Ce travail qui se situe dans le champ d'application empirique de l'évaluation de la croissance pro-pauvre, vient ainsi combler un vide quant à ce qui concerne le Mali pour ces dernières années, fondant ainsi sa contribution. A notre connaissance, la dernière étude sur la croissance pro-pauvre au Mali est celle de Isabel G. et al. (2006) pour la période de 1994 à 2001 en utilisant les données de l'Enquête malienne sur la conjoncture économique et sociale (1994) et de l'Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté de 2001. Notre présente étude, en utilisant les données actualisées sur les périodes de 2001 à 2022, permet d'évaluer les performances récentes de la croissance économique en matière de réduction de la pauvreté au Mali.

La méthodologie utilisée est celle de l'évaluation de la croissance pro-pauvre de Ravallion et Chen (2003) en recourant à la courbe d'incidence de la croissance (CIC). Celle-ci présente le taux de croissance du revenu (consommation) par habitant de chaque centile le long de la courbe

de distribution du revenu entre deux points $t-1$ et t . Elle a l'avantage de permettre de vérifier la robustesse d'une politique pro-pauvre. Par ailleurs, elle est spécifique en ce sens qu'elle se situe dans une approche mixte. C'est-à-dire, qu'elle définit une mesure qui est à la fois partielle et complète.

Si la courbe d'incidence de la croissance est bien adaptée pour évaluer une croissance pro-pauvre pour le cas du Mali, elle ne permet pas forcément de mesurer comment les politiques économiques données contribuent exactement à réduire la pauvreté. Cela constitue donc sa limite. Nous recommandons une autre étude en utilisant d'autres méthodes économiques, notamment celles économétriques pour mesurer les contributions des différents facteurs économiques et sociaux à la réduction ou l'augmentation de la pauvreté pour chaque période évaluée.

La suite de l'étude se présente ainsi qu'il suit. La section 2 est consacrée à la revue de la littérature sur la croissance pro-pauvre. Alors que la section 3 s'intéresse à la méthodologie utilisée, la section 4 présente les principaux résultats obtenus de notre étude, suivie de la section 5 qui conclut le travail.

1. Revue de la littérature sur la croissance pro-pauvre

Durant la décennie 50, toutes les expériences de développement étaient davantage favorables aux riches (Griffoni, 2007). Grâce aux avantages financiers et en termes de capital humain dont disposaient ces derniers, leur position dans la société et particulièrement dans le circuit économique leur permettent de profiter des opportunités économiques qu'offre une croissance positive, et empêchant par là même, les pauvres d'en bénéficier, même dans une proportion moindre. Les riches étaient supposés être les premiers à tirer profit de la croissance. Par un « effet redistributif » à travers les dépenses diverses, ils devraient reverser une partie de ces profits aux pauvres. On parle d'effet redistributif lorsque les dépenses ou les investissements des riches, réalisés grâce aux profits, augmentent les revenus des pauvres. Sous cet angle, le développement était perçu comme un flux de richesse allant des riches aux pauvres.

Avec la décennie 60, le constat fait en général était qu'il y avait une croissance et à côté d'elle, il existait la pauvreté. Ce qui laissait penser que les sociétés évoluaient dans une logique de croissance appauvrissante¹. Ceci conduisit Chenery et Ahluwalia (1974) à s'intéresser aux politiques qui génèrent la croissance et qui améliorent la distribution des revenus dans les pays

¹ Ce concept fait référence à une situation où l'accentuation de l'inégalité est si forte que l'impact positif de la création de richesse est plus que contrebalancée par l'effet négatif de l'augmentation de l'inégalité (Bhagwati, 1988).

en développement. Leur souci majeur était non seulement de connaître le temps que mettent les revenus pour passer des riches aux pauvres pour que soit confirmé le passage des flux de richesses entre les deux composantes sociales d'une part, mais aussi quelle était la proportion de cette richesse qui finalement arrivait au niveau des pauvres.

Face aux résultats non satisfaisant de tels programmes, est apparu dans les années 90, le concept de croissance pro-pauvre comme une solution à la réduction de la pauvreté. D'après ce concept, la réduction rapide de la pauvreté devrait partir de bas en haut contrairement au « trickle down effect » ou effet redistributif. C'est un processus qui permet aux pauvres de participer activement à la croissance économique et d'en être ainsi les premiers bénéficiaires (Osmani, 2005). Le principe est de permettre une émergence de la croissance par la base afin que toutes les couches puissent en profiter par un système de flux de bas en haut, autrement dit des pauvres vers les riches. Une telle stratégie économique consiste à mettre les pauvres au centre du programme de développement.

Au regard de l'abondante littérature dans ce domaine, deux approches sont généralement utilisées pour définir le concept de croissance pro-pauvre. **Selon la première dite « relative », la croissance est pro-pauvre** quand le taux de croissance du revenu des individus pauvres est supérieur à celui des individus riches (Klasen, 2003). Autrement dit, lorsque les plus pauvres bénéficient plus que les autres des fruits de la croissance sur une période donnée, lorsque la croissance est accompagnée d'une réduction des inégalités (White et Anderson, 2000 ; Kakwani et Pernia, 2000). Cette définition s'intéresse donc aux changements dans la distribution des revenus suite à une période de croissance dans l'économie. Toutefois, cette définition pose un réel problème de choix entre deux stratégies politiques. Une qui privilégie la croissance des revenus des pauvres et l'autre qui s'intéresse plus à la croissance économique nationale.

La deuxième approche, dite « absolue » intervient pour pallier à ces insuffisances. Cette seconde, dite « **absolue** », **considère comme pro-pauvre une croissance** qui accélère la croissance du revenu des pauvres indépendamment de l'évolution des inégalités (Ravallion et Chen, 2003). Il suffit donc que la croissance réduise le taux de pauvreté (Boccanfuso et Ménard, 2009), quel que soit le niveau des inégalités. Cette définition implique que les revenus des pauvres augmentent. L'intérêt de cette définition est porté sur l'indice de pauvreté, car il permet de percevoir les sources de la croissance (Kraay, 2006). Le problème avec cette définition est qu'elle sous-entend que la croissance de l'économie va toujours avec celle des inégalités. Dans une approche synthétique, Osmani (2005) considère la croissance pro-pauvre comme celle qui réduit conjointement la pauvreté et l'inégalité. Il suppose qu'on ne peut dissocier la

croissance et l'inégalité. La relation entre les deux devient donc indéniable et riche d'intérêt. La nature de cette relation dépend du niveau du taux de croissance économique.

Sur les études empiriques appliquées au contexte du Mali, Isabel Gunther, Mohamed Ali Marouani et Marc Raffinot ont mené une en 2006 pour la période 1994-2001. Les données utilisées sont celles de l'Enquête Malienne sur la Conjoncture Economique et Sociale (EMCES) de 1994 et de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP) de 2001. L'utilisation de ces données comporte toutefois quelques insuffisances. Malgré la représentativité au niveau national de ces deux enquêtes, les données sur les dépenses qu'elles contiennent ne sont pas comparables. Dans l'enquête de 1994, les données de dépenses non-alimentaires ont été collectées sur la base d'une période de référence annuelle et les dépenses alimentaires sur une base bi-hebdomadaire, alors qu'elles ont été collectées sur une base trimestrielle ou quotidienne selon les dépenses dans l'enquête de 2001. Les différences dans la collecte des données entraînent une sous-estimation des dépenses des ménages pour l'année 1994 par rapport à 2001. Les résultats de l'étude doivent donc être interprétés avec précaution du fait de l'hypothèse d'une corrélation inchangée entre les dépenses et les dotations factorielles des ménages entre 1994 et 2001.

Notre recherche à l'avantage d'utiliser les données des Enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages, qui utilisent la même méthode de collecte des dépenses alimentaires et non alimentaires sur des périodes de référence comparables.

2. Méthodologie

2.1. Procédures de collecte des données

Les principales données utilisées sont celles des Enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages (EMOP), des réalisées par l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) de 2011 à 2022). Ces données contiennent les dépenses alimentaires et non alimentaires nécessaires pour nos analyses.

2.1.1. Tailles de l'échantillon

L'EMOP est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Elle est représentative au niveau national et selon le milieu de résidence. Comme le montre le tableau suivant, les taux de réponses des ménages sont supérieurs ou égaux à 90% sauf pour l'EMOP de 2018. Les taux de non réponses sont donc inférieurs au seuil autorisé de 10% et donc aptes aux analyses.

Tableau 1 : Répartition des échantillons ménages par EMOP et par taux de réponses par ménages

Année d'enquête	Echantillons ménages	Taux de réponses des ménages	Période de collecte
2011	7176	96,3%	Avril 2011 – mars 2012
2013	5 466	95,4%	Avril 2013 – mars 2014
2014	6 240	97,1%	Avril 2014 – mars 2015
2015	6 258	94,0%	Avril 2015 – mars 2016
2016	6 132	96,5 %	Avril 2016 – mars 2017
2017	6 720	90,7 %	Avril 2017 – mars 2018
2018	6 720	84,4 %	Avril 2018 – mars 2019
2019	7398	89,7 %	Avril 2019 – mars 2020
2020	7398	90,6%	Avril 2020 – mars 2021
2021	7 398	95,8%	Janvier – déc. 2021
2022	7 773	99,8%	Janvier – déc. 2022

Source : Exploitation par les auteurs des données des EMOP

2.1.2. Mesure de la croissance pro-pauvre

On se sert très souvent de la mesure du taux de croissance du revenu des pauvres pour mesurer les bénéfices de la croissance en direction de ces derniers. C'est ce qu'a fait par exemple Dollar et Kraay (2000) pour vérifier si la croissance globale s'est faite en faveur des pauvres en proposant de calculer le taux de croissance de la moyenne du revenu du percentile le plus pauvre. Seulement, cette méthode a un inconvénient en ce sens que, même si une personne initialement pauvre qui se situe au-dessus de la moyenne quitte la pauvreté, le taux de croissance de la moyenne sera négatif bien que la pauvreté ait baissé. Même en prenant le percentile le plus pauvre, le problème demeure.

Face à de tels inconvénients et bien d'autres, Ravallion et Chen (2003) ont développé une méthode d'évaluation de la croissance pro-pauvre. Celle-ci repose sur la courbe d'incidence de la croissance (CIC). Il s'agit d'une courbe qui dérive des conditions de dominance stochastique de premier ordre. Elle met en évidence l'effet de la croissance sur les différents percentiles de la distribution des dépenses des ménages. La CIC mesure le taux de croissance de la consommation entre deux points dans le temps pour chaque percentile (p) de répartition des dépenses ou consommations. Par ailleurs, il décrit le taux de croissance du revenu de chaque percentile de la population ordonnée du plus pauvre vers le moins pauvre. Il est estimé à partir des données microéconomiques des ménages et permet d'indiquer jusqu'à quel point la croissance est pro-pauvre ou non (El Khider et al, 2008). Elle sera dite absolument pro-pauvre si les taux de croissance sont tous positifs jusqu'au seuil de pauvreté, et relativement pro-pauvre si la pente est négative c'est-à-dire si le taux de croissance des percentiles inférieurs sont plus

élevés que ceux des percentiles supérieurs. La CIC présente le taux de croissance de la dépense par tête de chaque percentile le long de la courbe de distribution de la dépense entre deux périodes $t - 1$ et t (Gunther et al., 2007). Ainsi, par rapport à deux instants $t - 1$ et t , le taux de croissance du revenu pour un percentile quelconque p est exprimé par la formule :

$$g_t(p) = \frac{y_t(p)}{y_{t-1}(p)} - 1$$

Dans cette formule, y_t représente le niveau de revenu ou de dépense à l'instant t . En faisant prendre à p les valeurs allant de 0 à 1, $g_t(p)$ prend des valeurs qui permettent de tracer la CIC. Le taux de croissance du revenu médian est obtenu lorsque $p = 0,5$. Ainsi, si l'inégalité ne change pas, quelle que soit la valeur de p , $g_t(p) = \delta$ avec δ le taux de croissance du revenu moyen μ .

Aussi, si le rapport $\frac{y_t(p)}{\delta}$ croît avec le temps, alors $g_t(p) > \delta$. Dans la mesure où $g_t(p)$ est une fonction décroissante de p , l'inégalité se rétrécit au fil du temps pour toutes les mesures qui satisfont au principe de transfert de Pigou-Dalton². Pour $g_t(p) \geq 0$, la CIC est au-dessus de zéro. Dans ce cas, la croissance est effectivement pro pauvre. Elle réduit la pauvreté, ce qui traduit la dominance de premier ordre car la période t domine la période $t - 1$. Par ailleurs, lorsque la CIC se situe partout au-dessus de l'axe horizontal passant par le point zéro jusqu'à un percentile p^* , alors la pauvreté diminue pour tous les titulaires de revenu appartenant aux percentiles supérieurs à p^* . Par contre, si la CIC change de signe, il est difficile de conclure. Nous utiliserons donc cette approche pour mesurer la croissance pro-pauvre au Mali. L'avantage avec cette approche est qu'elle permet de mesurer la croissance pro pauvre pour n'importe lequel des indicateurs de bien-être ; qu'il soit monétaire ou non monétaire, partiel ou complet. Cette méthode d'évaluation de la croissance pro pauvre est non seulement adéquate, mais aussi pratique dans le cas des pays en développement comme le Mali, compte tenue de la qualité des statistiques qui y sont disponibles, notamment celles des EMOP.

3. Résultats

3.1. Evolution du PIB et de la pauvreté au Mali

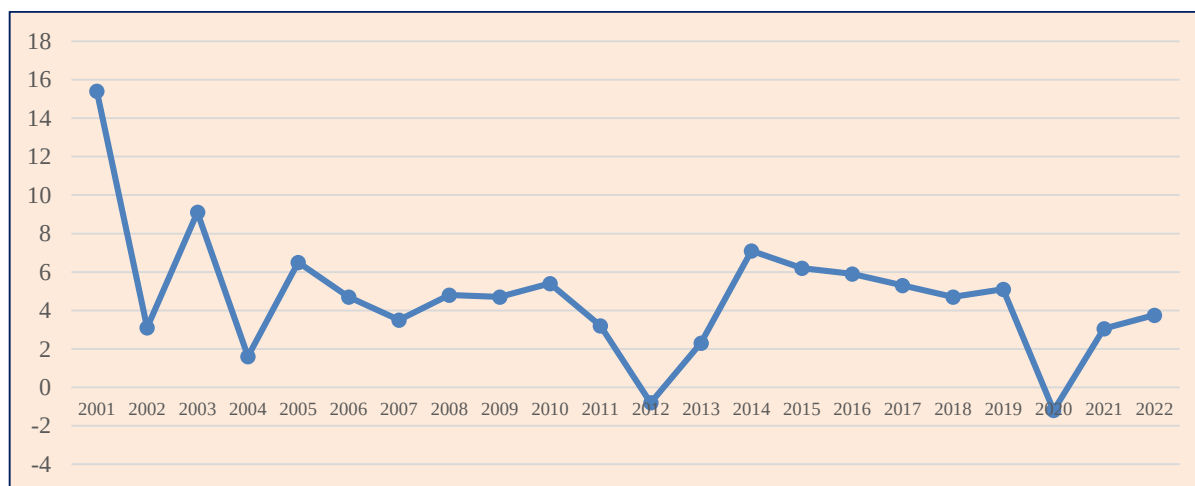
3.1.1. Performances de la croissance économique au Mali

Comme le montre le graphique 1, l'évolution de la croissance du PIB est en lame de scie. Sur la période de 2001 à 2022, la croissance annuelle moyenne du PIB est de 4,7% avec une grande disparité entre les années allant d'un pic de 15,4% en 2001 aux récessions de 2012 (-0,8%) et

² Ravallion et Chen (2003).

2020 (-1,2%). Sur la période 2014-2019, elle a même pu se maintenir à un niveau supérieur à 5%. Les deux récessions pourraient s'expliquer entre autres par les crises politico-institutionnelles de 2012 et de 2020 avec des impacts sur l'économie. La pandémie Covid-19 semble aggraver la situation en 2020.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance du PIB du Mali de 2001 à 2022 (en %)



Source : Exploitation par les auteurs des données de l'INSTAT et comptes économiques du Mali

La croissance moyenne du PIB du Mali est inférieure à la moyenne des pays de la CEDEAO en 2021, qui était de 4,4% mais légèrement égale en 2022 où cette moyenne était de 3,8% (BAD, 2023). La faible croissance du PIB complique la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté car il est plus couramment admis que la croissance est favorable à la réduction de la pauvreté, même si les liens ne sont pas automatiques. Elle reste une condition indispensable pour pouvoir redistribuer les richesses. Les effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté sont à la fois directs et indirects. La croissance augmente mécaniquement le niveau moyen des revenus de la population. Elle entraîne aussi une augmentation des revenus des Etats, qui peuvent permettre un accroissement des investissements en matières sociales, dans les services sociaux de base, de nature à leur tour à élever la productivité de la main d'œuvre et à entretenir la croissance.³

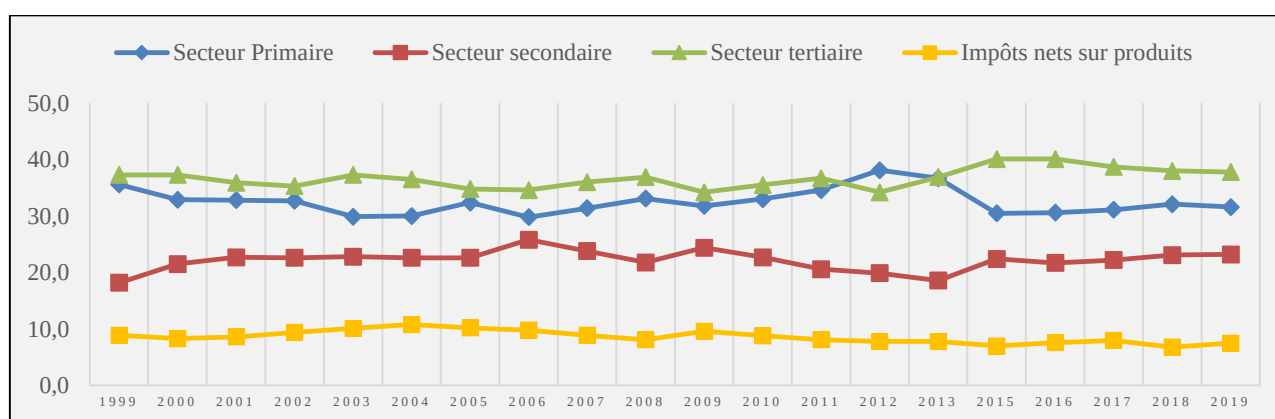
Par ailleurs, la décomposition sectorielle du PIB à prix courant n'a pas subi de modifications majeures sur la période 1999-2019, à l'exception de l'année 2013. Le poids du secteur tertiaire dans le PIB sur la période est en moyenne de 36,7% du PIB. A partir de 2015, cette part a augmenté avec une moyenne d'environ 39%, liée en grande partie, à l'essor des télécommunications, des services aux entreprises. Les droits et taxes nets de subventions sur

³ Sur un panel d'une douzaine de pays en développement au cours de la période 1965-1995, les pays bénéficiant de meilleures conditions sanitaires ont tous connu un meilleur taux de croissance (PNUD, op. cit(1)).

les produits ont représenté en moyenne 9,3% du PIB entre 1999 et 2010 avant de fléchir légèrement sur le reste de la période. Le fléchissement s'explique par la politique d'exonération pratiquée par l'Etat ces dernières années en vue de sauvegarder le pouvoir d'achat des ménages. Le secteur primaire a perdu progressivement de son importance au profit du secteur secondaire sur la période 1999-2006. En effet, le développement de l'activité extractive ainsi que la bonne tenue de la branche des textiles ont profité considérablement au secteur secondaire. Ainsi de 18% du PIB en 1999, le secteur secondaire est passé à 26% du PIB en 2006. Mais à partir de 2007, tandis que le secteur primaire s'accroît jusqu'à dépasser le tertiaire en 2012 (38,1% contre 34,2%), le secteur secondaire atteint son plus bas niveau en 2013 (18,6%) avant de regagner sa position initiale pour le reste de la période.

Contrairement au secteur secondaire, la participation à la création de la richesse nationale du secteur primaire a régulièrement diminué entre 1999 et 2006. Le secteur primaire est passé de 36% du PIB en 1999 à 30% du PIB en 2006. A partir de 2007, la tendance s'inverse (Graphique 2). Avec le soutien des pouvoirs publics et la régularité de la pluviométrie, le secteur primaire a repris de nouveau du poids dans le PIB, alors que le poids du secteur secondaire dans le PIB a stagné, voire diminué entre 2007 et 2019. Le fléchissement de la production d'or et les difficultés de la branche textile expliquent ce tassement de l'activité du secondaire. Sur la période 2011-2013, la part du secteur secondaire dans le PIB régresse. Elle passe de 22,5% en 2010 à 18,6% en 2013 après 20,6% en 2011 et 19,6% en 2012. Cette tendance s'explique par la crise qu'a connue le pays à partir de 2012.

Graphique 2 : Evolution de la structure du PIB (en %)



Source : Exploitation par les auteurs des données de l'INSTAT et comptes économiques du Mali

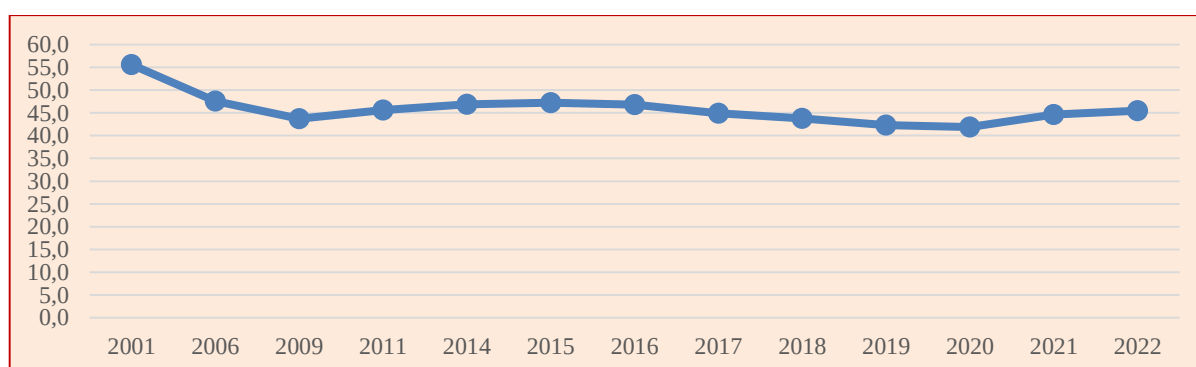
3.1.2. Evolution du taux de pauvreté

L'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser le seuil de pauvreté défini (279 574 FCFA en 2022), nécessaire pour satisfaire ses

besoins de base, est estimée à 45,5% en 2022, soit plus 10 180 000 maliens sur plus de 22 millions d'habitants que comptaient le Mali selon le dernier RGPH. Ce niveau était de 55,6% en 2001, soit une diminution de 10 points de pourcentage entre 2001 et 2022.

Mais depuis 2011, comme le montre le graphique 3, on remarque une stagnation de la pauvreté autour de 45%, passant effectivement de 45,6% en 2011 à 45,5% en 2022. L'inflation aggrave cette paupérisation ces dernières années. En effet, l'inflation, mesurée par la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation, a augmenté entre 2021 à 2022. Elle est de 9,8 % en 2022 en raison de l'augmentation des cours des produits de base sur le marché international due à la baisse de l'offre impactée notamment par la guerre en Ukraine. Ce niveau d'inflation est supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est égale ou inférieure à 3%.

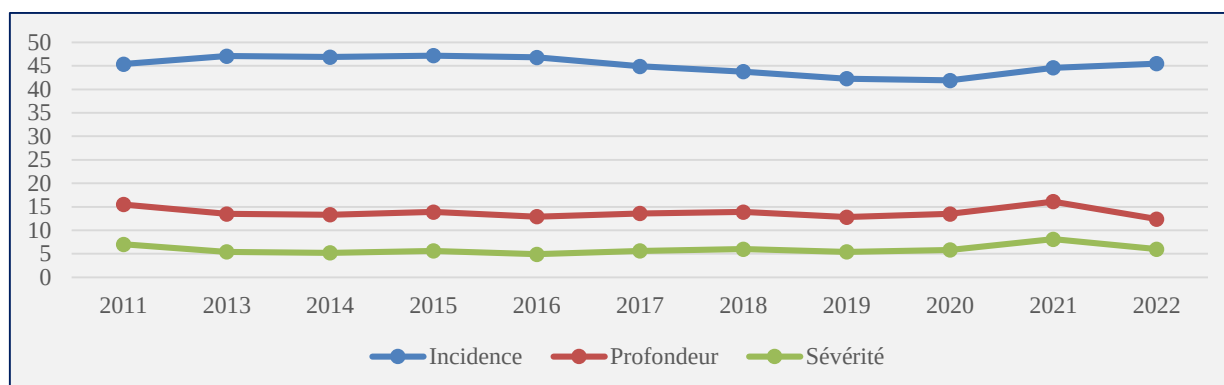
Graphique 3 : Evolution de l'incidence de pauvreté de 2001 à 2022 (en %)



Source : Exploitation par les auteurs des données des EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009-10, EMOP 2011-2022

Quant à l'indice de profondeur, c'est-à-dire le déficit moyen des dépenses par tête des pauvres par rapport au seuil de pauvreté, il est passé de 15,5% en 2011 à 12,4% en 2022, soit une réduction de 3,1 points de pourcentage durant cette période. Contrairement à l'incidence de pauvreté, l'évolution de l'indice de profondeur est stable. Il est resté en moyenne à 13% sur la période de 2013 à 2020 avant de grimper à 16% en 2021. Dans l'ensemble, les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté. L'indice de sévérité de la pauvreté est passé de 7% en 2011 à 6% en 2022, soit une baisse de 1 point de pourcentage (Graphique 4). De 2013 à 2020, il a été en moyenne de 5% avant de se détériorer en 2021 où il atteint jusqu'à 8,1%.

Graphique 4 : Evolution des indices de pauvreté de 2011 à 2022 (en %)

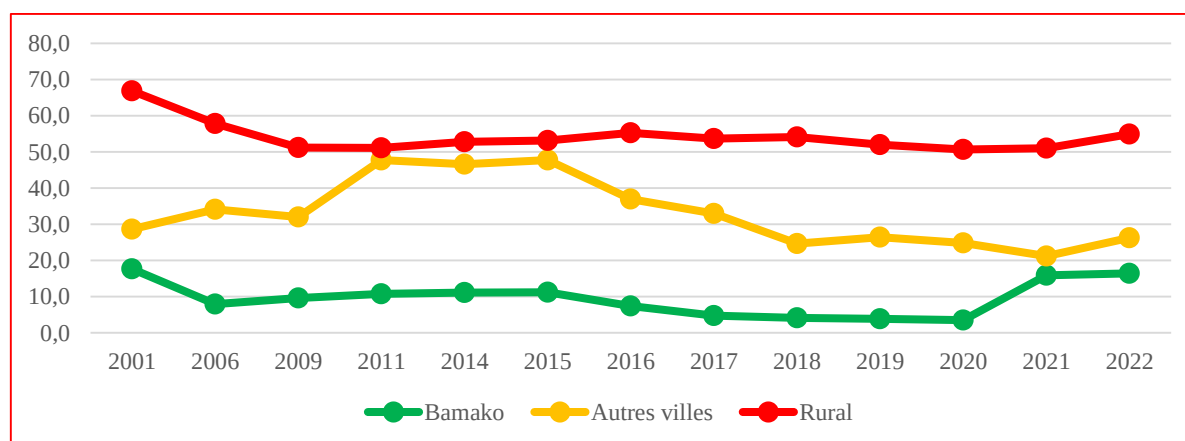


Source : Exploitation par les auteurs des données EMOP

3.1.3. Pauvreté et milieu de résidence

Au Mali, la pauvreté est un phénomène davantage rural. En 2022, l'incidence de pauvreté était de 54,9% en milieu rural contre 16,4% à Bamako et 26,2% dans les autres villes, soit un écart respectif de 38,5 points de pourcentage et 28,7 points de pourcentage. Les tendances montrent que l'incidence de la pauvreté est restée constante et élevée en milieu rural (supérieur à 50%) ces deux dernières décennies. En effet, l'incidence de pauvreté en milieu rural est passée de 66,8% en 2001 à 54,9% en 2022, soit un recul de 11,9 points de pourcentage. A Bamako, elle est passée de 17,6% à 16,4% sur la même période. Dans les autres villes, elle est passée de 28,6% à 26,2% de 2001 à 2022. Il faut cependant noter que sur la période 2011 à 2015, les niveaux d'incidence de pauvreté dans les autres villes (hormis Bamako) s'approchaient à ceux du milieu rural, avant de continuer à s'améliorer à partir de 2016 tandis qu'en milieu rural, la tendance est restée constante et élevée. On note aussi une hausse de l'incidence de pauvreté à Bamako de 2021 à 2022 où le niveau est passé de 15,9 % à 16,4 % en 2022.

Graphique 5 : Evolution de l'incidence de la pauvreté au Mali selon le milieu de résidence (en %)



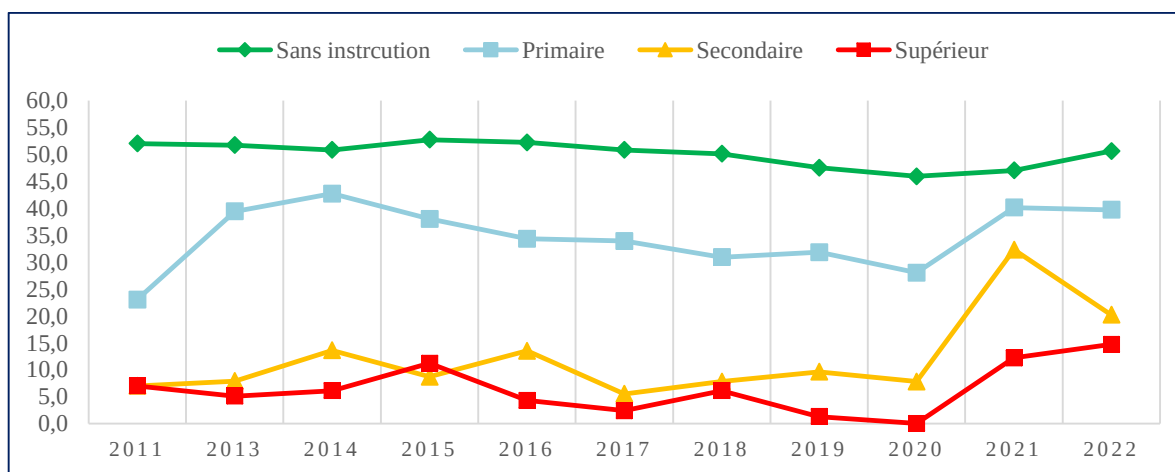
Source : Exploitation par les auteurs des données EMEP, ELIM et EMOP

3.1.4. Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

La dernière EMOP montre que le taux de pauvreté était de 14,7% chez les membres des ménages dirigés par un chef qui a un niveau d'instruction supérieur contre 50,6% chez ceux dirigés par un chef de ménage avec aucun niveau d'instruction en 2022. La tendance chez ces derniers, reste constante et élevée, passant de 52% en 2011 à 50,6% en 2022 tandis que chez les ménages avec un chef ayant un niveau d'instruction supérieur, ces niveaux sont passés de 7% à 14,7% sur la même période. L'incidence de pauvreté chez les membres des ménages avec un chef ayant un niveau d'instruction supérieur a donc doublé de 2011 à 2022. Malgré cette détérioration, les écarts entre ces derniers et les ménages avec un chef ayant un niveau d'instruction, restent important, 14,7% contre 50,6%, soit un écart de 35,9 points de pourcentage.

Comme le montre le graphique 6, on note donc une corrélation négative entre le niveau d'instruction et l'incidence de pauvreté, avec deux groupes de modalités qui se rapprochent, « Supérieur » et « Secondaire » d'une part (à l'exception de l'année 2021) et d'autre part, « Sans instruction » et « Primaire ». Cela dénote l'importance de mettre en place une politique éducative de qualité pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Graphique 6 : Evolution de l'incidence de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage



Source : Exploitation par les auteurs des données des EMOP 2011-2022

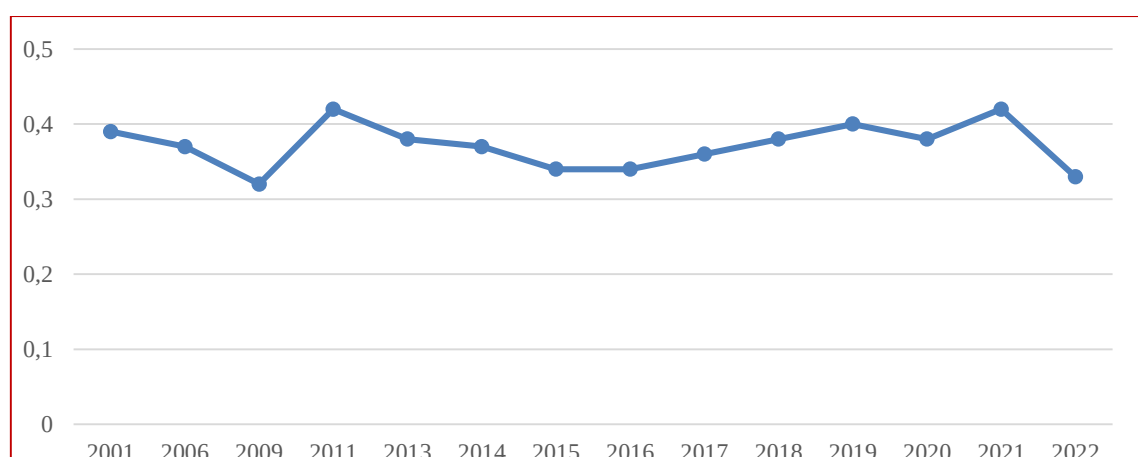
3.2. Inégalité au Mali

Les inégalités peuvent être mesurées à travers plusieurs indices ou indicateurs, parmi lesquels l'indice de GINI et la part des dix pour cent les plus riches ou les dix pour cent les plus pauvres dans le PIB.

3.2.1. Indice GINI au Mali

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2022 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice a atteint un pic de 0,42 pour rechuter à 0,34 en 2015. Depuis cette date, l'indice est en légère augmentation jusqu'à 2021 avant de baisser à 0,33 en 2022. Le FMI estime que si le coefficient de Gini dépasse 0,27, les inégalités sont susceptibles de porter atteinte à la croissance économique⁴. Le Mali est donc loin d'atteindre ce niveau en 2022 (0,33 contre 0,27) avec comme conséquences des implications négatives sur sa croissance économique.

Graphique 7 : Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2021 – coefficient de Gini



Source : Exploitation par les auteurs des données EMEP, ELIM et EMOP

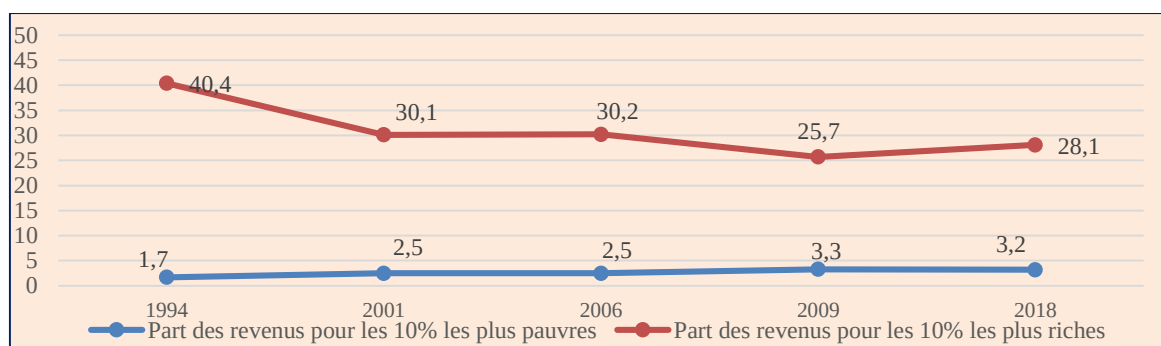
3.2.2. Evolution de la part des 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres dans le PIB

Cet indicateur représente la part des revenus ou de la consommation accaparée par les 10% des ménages les plus riches. C'est un indicateur très utile pour cerner la question de la répartition de la richesse dans un pays. Dans un cas de parfaite égalité, chaque bloc de 10% de la population recevrait 10% de la richesse. Quand ce pourcentage atteint 30%, cela signifie que la portion la plus riche de la population obtient trois fois la part qu'elle aurait obtenue dans un cas de parfaite égalité. Cette statistique est à mettre en relation avec celle qui vise à comprendre la situation des 10% les plus pauvres.

⁴ *Inequality Overhang*. Document de travail du FMI (F. Grigoli et A. Robles (2017).
<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/28/Inequality-Overhang-44774>

Pour le Mali, la part des 10% les riches, reste élevée mais tend à baisser sur la période 1994-2018. En effet, cette part était de 40,4% en 1994 contre 28,1% en 2018, soit une baisse de 12,3 points de pourcentage. Malgré cette baisse, l'inégalité des revenus au Mali reste préoccupante. En 2018 donc, la portion la plus riche de la population obtient environ trois fois (2,81) la part qu'elle aurait obtenue dans un cas de parfaite égalité. La part des 10% les plus pauvres de la population, quand elle, est loin des 10% qu'ils auraient obtenus dans une situation de parfaite égalité. En effet, cette part est de 3,2% en 2018. Elle est donc passée de 1,7% en 1994 à 3,2% en 2018, soit une hausse de 1,5 point de pourcentage sur la période.

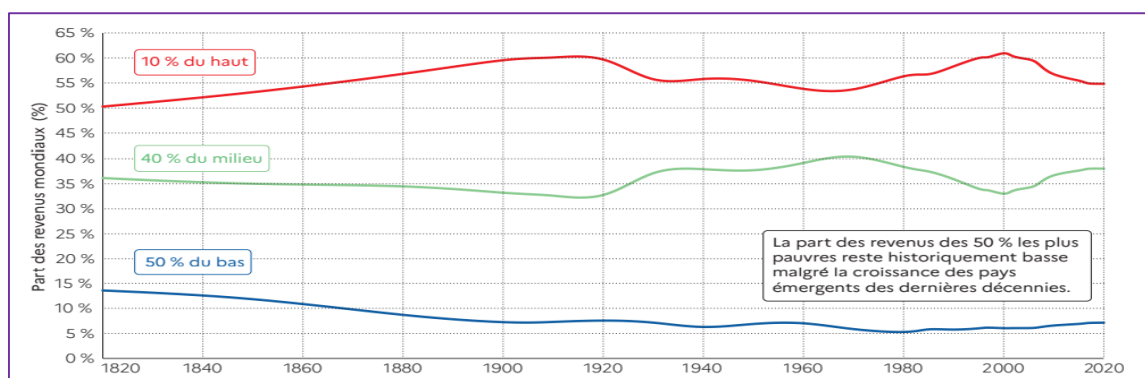
Graphique 8 : Evolution des parts (%) des revenus pour les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches



Source : Exploitation par les auteurs des données de la Banque Mondiale

Toutefois, comparé aux autres pays, le Mali fait partie des pays les moins inégalitaires. Selon le dernier rapport sur les inégalités mondiales, la part des revenus mondiaux allant aux 10 % les plus riches, a fluctué autour de 50-60 % de 1820 à 2020, tandis que la part allant aux 50 % ayant les plus bas revenus a généralement stagné à 10 % ou moins (14 % en 1820, 7 % en 1910, 5 % en 1980, 6% en 2000, 7 % en 2020) (Graphique 9). Les inégalités au niveau mondial restent très élevées, avec une tendance haussière de 1820 à 1910 et une croissance en lame de scie ces dernières décennies.

Graphique 9 : Inégalités de revenus au niveau mondial, 1820-2020



Source: wir2022.wid.world/methodology, Chancel and Piketty (2021)

4. Evaluation de la croissance pro-pauvre au Mali

En utilisant la méthode décrite dans la section méthodologie, le tableau 2 montre les résultats issus du calcul des valeurs des courbes d'incidence de la croissance (CIC) pour les périodes d'évaluation, à savoir i) 2001-2009 ; ii) 2009-2011 ; iii) 2011-2015 ; iv) 2015-2019 et v) 2019-2022 à partir des données de l'EMEP, de l'ELIM, et des EMOP. Ces périodes ont été choisies en fonction de la disponibilité des données. Il faut noter que, plus la période d'évaluation est courte, plus précise sera la mesure. Ces calculs ont permis de tracer les courbes ci-après, avec en abscisse les percentiles (p) et en ordonnée les valeurs CIC correspondantes.

Tableau 2 : Valeurs des courbes d'incidence de croissance entre les périodes de 2001 à 2022

Percentile	Période 2001-2009	Période 2009-2011	Période 2011-2015	Période 2015-2019	Période 2019-2022	Période 2011-2022
	CIC	CIC	CIC	CIC	CIC	CIC
0,1	1,166	-0,069	0,174	0,505	0,017	0,798
0,2	1,047	-0,061	0,108	0,596	-0,026	0,722
0,3	0,889	-0,051	0,068	0,646	-0,049	0,673
0,4	0,821	-0,037	0,046	0,651	-0,051	0,640
0,5	0,758	-0,006	-0,004	0,721	-0,076	0,584
0,6	0,652	0,018	-0,039	0,776	-0,097	0,540
0,7	0,551	0,051	-0,079	0,846	-0,120	0,497
0,8	0,452	0,132	-0,134	0,922	-0,155	0,407
0,9	0,382	0,224	-0,189	0,991	-0,178	0,328
1	0,134	0,705	-0,283	1,071	-0,279	0,070

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EMEP 2001, ELIM 2009 et EMOP 2011-2022

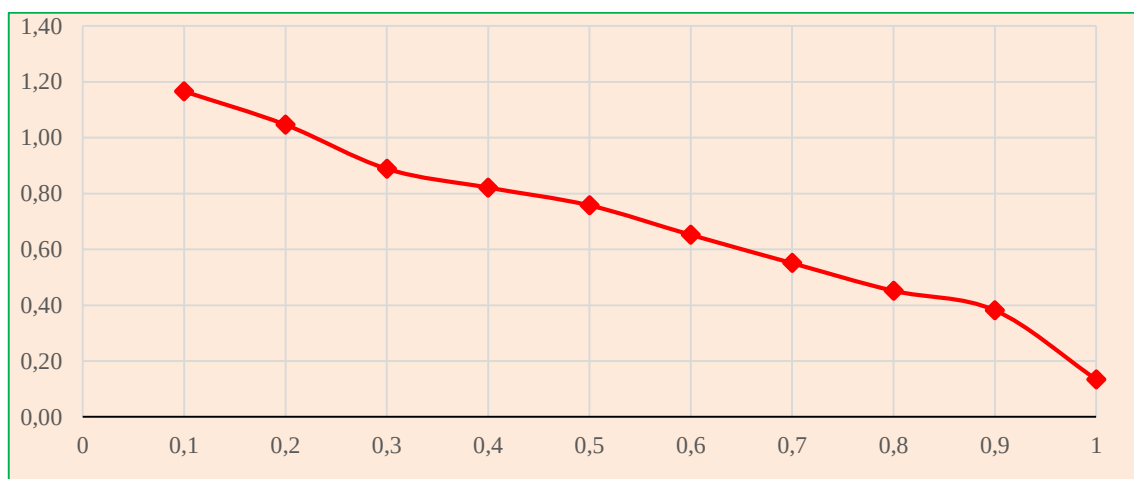
Nous obtenons ainsi les résultats suivants de l'évaluation de la croissance pro-pauvre sur les périodes indiquées :

Pour la période 2001-2009, la courbe du graphique 10 montre que la CIC est au-dessus de zéro, quelle que soit la valeur que peut prendre le percentile (p)⁵. Ce qui signifie que la pauvreté a diminué pour toutes les couches de la population. La croissance économique est donc pro-pauvre sur la période en termes absolus au niveau national. Autrement dit, les riches aussi bien que les pauvres ont bénéficié de la croissance économique durant cette période (Ravallion and Chen, 2003) et les revenus des pauvres se sont accrus indépendamment de l'évolution des inégalités. La courbe montre aussi une pente décroissante, c'est-à-dire que les taux de croissance des percentiles les plus bas (les plus pauvres) sont plus élevés que ceux des centiles les plus

⁵ Les individus sont classés par ordre croissant de leur revenu ($P1$ à $P10$), chaque p contient 10% de la population. $P1$ est le groupe le plus pauvre et $P10$ le groupe le plus riche.

élevés. La croissance sur la période est donc aussi pro-pauvre en termes relatifs au niveau national, c'est-à-dire qu'elle a réduit les inégalités entre les pauvres et les non pauvres selon l'approche de White et Anderson, 2001.

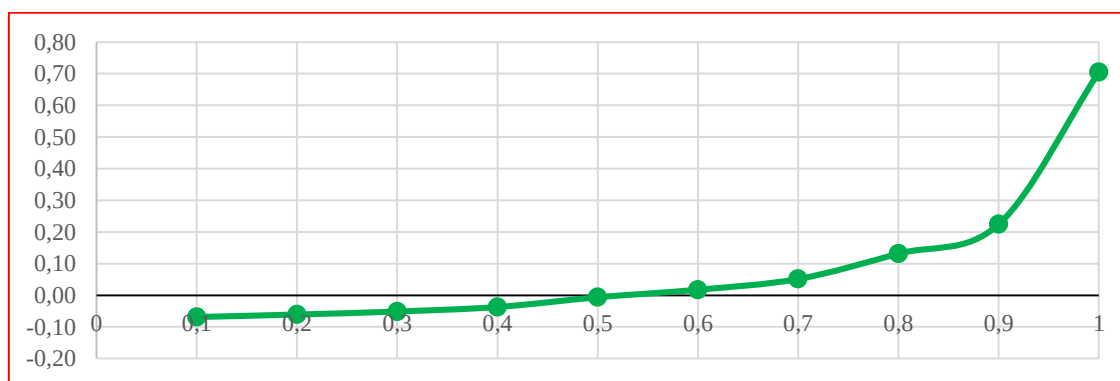
Graphique 10 : La courbe pro-pauvre du Mali 2001-2009



Source : Analyse par les auteurs des données EMEP 2001 et ELIM 2009

Pour la période 2009-2011, comme le montre le graphique 11, les valeurs de la courbe d'incidence de la croissance sont en dessous de zéro du percentile 0,1 au percentile 0,5. La courbe met donc en évidence la perte de revenus pour les populations les plus pauvres durant cette période. Les valeurs de CIC changent de signes (négatifs du percentile 0,1 jusqu'au percentile 0,5) et positifs à partir du percentile 0,6. On ne peut donc pas conclure si la croissance a été pro-pauvre pendant cette période comme nous l'avons décrit dans la section méthodologie. La pente de la courbe est croissante, surtout pour les percentiles de 0,8 à 1. Cela signifie donc que les inégalités se sont creusées en faveur des classes les plus nanties. On note donc une augmentation des revenus chez les populations les plus riches durant cette période tandis que les plus pauvres ont enregistré une baisse de leurs revenus.

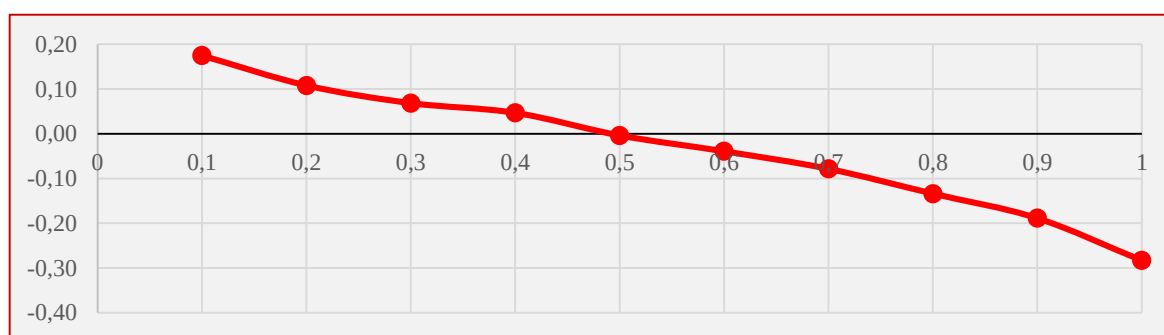
Graphique 11 : La courbe pro-pauvre du Mali 2009-2011



Source : Analyse par les auteurs des données ELIM 2009 et EMOP 2011

Pour la période 2011-2015, la courbe d'incidence de la croissance (Graphique 12) est décroissante et change de signe à partir du percentile 0,5. Tandis que les valeurs des CIC sont donc au-dessus de zéro pour les percentiles de 0,1 à 0,4, celles des percentiles à partir de 0,5 sont en dessous de zéro. La pente abrupte de la CIC entre les percentiles 0,5 et 1,0 traduit le fait que les plus riches ont pâti davantage aux pertes de revenus. Cela signifie donc une amélioration des conditions de vie chez les plus pauvres et une perte de revenus chez les groupes non pauvres. En revanche, on ne peut pas conclure que la croissance a été pro-pauvre durant cette période du fait que la CIC change de signe.

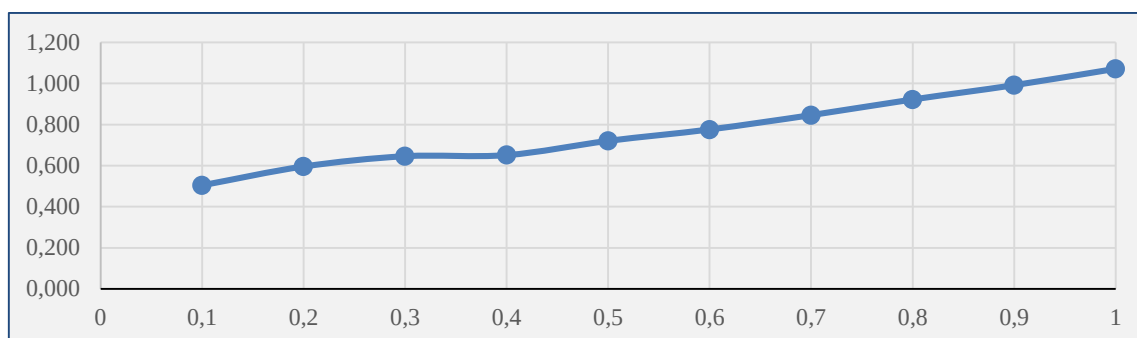
Graphique 12 : La courbe pro-pauvre du Mali 2011-2015



Source : Analyse par les auteurs des données EMOP 2011 et 2015

Quant à la période 2015-2019, la CIC est au-dessus de zéro quelle que soit la valeur que peut prendre p . On note donc que les revenus ont augmenté durant cette période, quel que soit le groupe d'appartenance du percentile. On peut donc affirmer que la croissance a été pro-pauvre en termes absolus durant cette période car les revenus des pauvres se sont accrus indépendamment de l'évolution des inégalités (Ravallion and Chen, 2003). Toutefois, le graphique 13 montre que la CIC est relativement constante et monotone jusqu'au percentile 0,4. Autrement dit, les pauvres ont enregistré une augmentation de leur revenu, mais dans une moindre mesure comparée aux groupes non pauvres. Les non pauvres ont donc davantage bénéficié de la croissance économique durant cette période. Les revenus se sont accrus en fonction du niveau de vie, et d'ailleurs plus vite lorsqu'on appartient à la tranche supérieure des revenus. La croissance n'a donc pas été pro-pauvre en termes relatifs, autrement dit, on n'a pas enregistré une réduction des inégalités (White et Anderson, 2001).

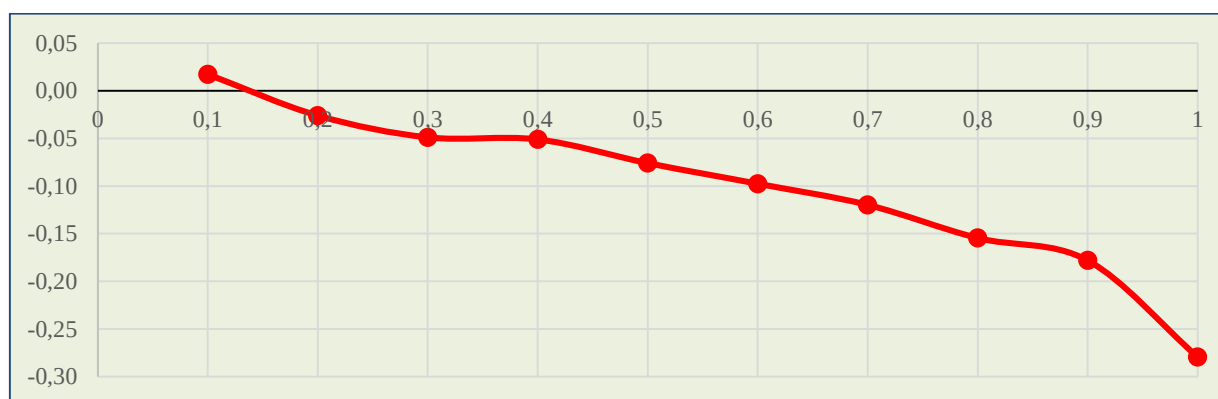
Graphique 13 : Courbe pro-pauvre du Mali 2015-2019



Source : Analyse par les auteurs des données EMOP 2015 et 2019

Pour la période 2019-2022, les valeurs de la courbe d'incidence de la croissance, décroissante, est pratiquement en dessous de la valeur zéro pour tous les percentiles. Cela signifie qu'on a enregistré une perte de revenu pour les pauvres comme pour les non pauvres durant cette période. Les conditions économiques se sont donc détériorées pour quasiment toutes les couches de la population durant cette période. La pente abrupte et décroissante note encore que les pertes de revenus sont encore plus élevées pour les groupes de personnes appartenant aux classes supérieures des revenus. Cette période se distingue donc des autres périodes évaluées (2001-2009, 2009-2011, 2011-2015, 2015-2019) par la dégradation prononcée des conditions économiques pour toutes les couches de la population.

Graphique 14 : Courbe pro-pauvre du Mali 2019-2022



Source : Analyse par les auteurs des données EMOP 2019 et 2022

4.1. Discussion des résultats

Au regard des résultats issus de l'évaluation sur la croissance pro-pauvre ci-dessus présentés, nous pouvons résumer que la croissance a été pro-pauvre en termes absolus et relatifs au niveau national sur la période 2001-2009. Durant donc cette période, la croissance a non seulement diminuer la pauvreté, mais aussi réduit les inégalités entre les pauvres et non pauvres. La croissance a donc été pro-pauvre selon l'approche d'Osmani (2005) qui considère que la

croissance pro-pauvre est celle qui réduit conjointement la pauvreté et l'inégalité. Il suppose qu'on ne peut dissocier la croissance et l'inégalité. La relation entre les deux devient donc indéniable et riche d'intérêt. Les données présentées ci-haut sur l'évolution de l'indice de pauvreté et sur les inégalités (indice de GINI) confirme ce résultat. En effet, sur la période 2001-2022, l'incidence de pauvreté est passée de 55,6% à 43,7% et l'indice de GINI est réduit de 0,39 à 0,32.

Sur la période 2015-2019, la croissance a été pro-pauvre uniquement en termes absolus selon l'approche de Ravallion and Chen. Les statistiques présentées sur l'incidence de pauvreté vont dans ce sens où l'incidence est passée de 47,2% à 42,3% sur la période. Pour les périodes 2009-2011 et 2011-2015, les résultats issus des courbes pro-pauvres présentées ne sont pas concluant. Pour la période 2019-2022, la courbe pro-pauvre montre une dégradation des conditions économiques pour toutes les classes économiques, encore plus prononcées pour les plus riches. Plusieurs études empiriques menées en Afrique montrent des résultats similaires à ceux du Mali. Au Cameroun, Tchekoumi L.B en 2017 démontrait que la croissance n'a pas été pro-pauvre pour ce pays sur la période 1996-2014. KodilaT, Oasis K.T, Izu-Makongo, Akhenaton (2017) arrivent à la même conclusion pour l'économie de la République Démocratique de Congo sur la période 2004-2014. Au Niger, Youssoufou H. D obtient des résultats mitigés sur la période 2005-2007/08. Cette recherche conclut à l'existence d'un processus de croissance pro-pauvre au cours de la période considérée. Mais le processus de la croissance tend à être pro-riche si l'on se réfère au milieu urbain, notamment à l'agglomération de Niamey. A l'inverse, en 2011 au Benin, Alofa, J.P et al., confirme sans ambiguïté le caractère pro-pauvre de la croissance au niveau national sur la période 2006-2007.

Conclusion

Fondée sur les données des différentes enquêtes auprès des ménages, notre objectif dans ce travail était d'évaluer l'effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté sur les périodes de 2001 à 2022. L'évaluation de la croissance pro-pauvre montre un résultat mitigé dans l'ensemble en termes de réduction de la pauvreté sur les périodes considérées. En utilisant les données sur une période assez longue, notre étude montre clairement l'inefficacité des politiques de réduction de la pauvreté au Mali, surtout à partir de 2010. L'étude démontre notamment une dégradation des conditions économiques (pour les pauvres et non pauvres) sur la période 2019-2022, une croissance économique faible et non soutenue, une pauvreté fondamentalement rurale, une corrélation négative entre le niveau d'instruction et la pauvreté. Au-delà de sa contribution empirique, notre étude fournit des éléments de réflexion concrètes à

destination des décideurs politiques et des partenaires au développement du pays. Pour réduire substantiellement le niveau de pauvreté au Mali, notre étude plaide pour une croissance économique forte et soutenue⁶, le renforcement du développement rural, qui puisse améliorer les revenus des agriculteurs pauvres (niches de la pauvreté), l'accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation et le renforcement des mécanismes de redistribution des revenus afin de réduire les inégalités économiques et sociales.

Notre étude comporte toutefois des limites qu'il convient de souligner. L'étude ne permet pas de répondre aux questions « comment ». Pourquoi la croissance a-t-elle été pro-pauvre (en termes absolu et relatif) sur la période de 2001-2009 et non sur les autres périodes ? Quelles étaient les politiques et conjonctures en faveur de ce caractère pro-pauvre de la croissance. Nous suggérons des pistes de recherches. Ainsi, une étude peut-être mener pour évaluer les facteurs socio-économiques et les politiques économiques ayant abouti à la croissance pro-pauvre sur la période 2001-2009. D'une façon générale, des recherches futures peuvent s'intéresser à une étude sur les facteurs socio-économiques qui contribuent à accélérer la croissance économique tout en la rendant plus favorable aux pauvres, en utilisant notamment les modèles économétriques.

BIBLIOGRAPHIE

Article de revue

Alofa, J.P et al. (2011). Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin. Programme des Nations Unies pour le Développement.

Bibi, S. (2005). When is Economic Growth Pro-Poor? Evidence from Tunisia. CIRPEE Working paper n°0522.

Boccanfuso, D. & Ménard, C. (2009). La croissance pro-pauvre : un aperçu exhaustif de la « boîte à outils ». Cahier de recherche. Working Paper N°09-06.

Chambas, G. & Combes, J.L. & Guillaumont, P. & Guillaumont, J.S. & Laporte, B. (2000). Mali : les facteurs de la croissance à long terme. Programme de recherche sur l'Afrique émergente, OCDE.

⁶ La stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024-2033) prévoit un scénario d'un taux moyen annuel de 10% pour obtenir un taux d'incidence de pauvreté de 32% en 2033.

- Datt, G. & Ravallion, M. (1992).** Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with applications to brazil and india in the 1980s. *Journal of development economics*, 38(2), 275-295.
- De Janvry, A. & Sadoulet, E. (1995).** Poverty Alleviation, Income Redistribution, and Growth during Adjustment, in N, Lustig, ed, *Coping with Austerity: Poverty and Inequality in Latin America*. The Brookings Institution, Washington.
- Dollar, D. & Kraay, A. (2002).** Growth is good for the poor. *Journal of economic growth*, 7(3), 195-225.
- Duclos, J.Y. (2009).** What is pro-poor? Social choice and welfare, 32(1), 37-58.
- Gunther, I. & Ali Marouani, M. & Raffinot, M. (2007).** La croissance pro-pauvre au Mali, Département de la recherche, AFD.
- Institut National de la Statistique du Mali. (2022).** Enquêtes modulaires et permanentes auprès des ménages.
- Kakwani, N. (1993).** Poverty and economic growth with application to Côte d'Ivoire. *Review of Income and Wealth*, 39(2), 121-139.
- Kakwani, N. & Son, H. (2002).** Pro-poor growth and poverty reduction: the asian experience. The Poverty Center, Office of Executive Secretary, ESCAP, Bangkok, 24-46
- Kakwani, N. & Pernia, E.M. et al. (2000).** What is pro-poor growth? *Asian development review*, 18(1), 1-16.
- Klasen, S. (2005).** Economic growth and poverty reduction: measurement and policy issues. OECD Working Paper n°246.
- Kodila, T. & Oasis, K.T & Izu, M. & Akhenaton (2017).** Croissance pro-pauvres en République démocratique du Congo. African Governance and Development Institute, Working Paper, n° WP/17/003.
- Kraay, A. (2006).** When is growth pro-poor? evidence from a panel of countries. *Journal of development economics*, 80(1), 198-227.
- Lopez, J. H. (2004).** Pro-poor growth: a review of what we know (and of what we don't). The World Bank.
- McCulloch, N. & Baulch, B. (1999).** Tracking pro-poor growth : New ways to stop the biases and benefits. Sussex Institute of Development Studies, n°31.
- Osmani, S. & al. (2005).** Defining pro-poor growth. International Poverty Center. UNDP, Brazil, One Pager, 9.

Ravallion, M. (1995). Growth and poverty: evidence for developing countries in the 1980s. Economics letters, 48(3), 411-417.

Ravallion, M. & Chen, S. (2003). Measuring pro-poor growth. Economics letters, 78(1), 93–99.

Tchekoumi, L.B. (2017). Croissance économique et pauvreté : une application de l'indice de croissance pro pauvre au cas du Cameroun. Revue Économie, Gestion et Société, n°9.

Youssoufou, H. (2010). La dynamique de la croissance est-elle pro-pauvres au Niger ? Université Montesquieu-Bordeaux IV, Groupe d'économie du développement, Document de travail n° DT/164/2010.

White, H. & Anderson, E. (2001). Growth versus distribution: does the pattern of growth matter? Development Policy, 19(3), 267-289.

Ouvrages

Chenery, H. & M. Ahluwalia (1974), Redistribution with growth, Oxford University Press, Oxford.

Griffoni (2005), Croissance économique et pauvreté : une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999, CEFI.